

Module 12 - section 1 : Introduction générale

Brigitte Guigueno,

Xavier Laubie,

Jacqueline Ursch

30/10/2019 28/12/2024

Table des matières

Objectifs	3
1. Nouvelles attentes, nouvelles technologies	5
1.1. L'émergence de nouveaux droits	5
1.2. Le développement des nouvelles technologies	6
2. Les enjeux	7
2.1. Éduquer	7
2.2. Témoigner	8
2.3. Cultiver	9
3. Présentation du cours	10
4. Lancez-vous dans l'action !	12
5. Évaluation des connaissances	13
Les galeries associées à ce module	14
Mentions légales	15



Objectifs

Description du module :

Ce module, consacré à la valorisation des archives, traite des possibilités d'exploitation pédagogique et culturelle des documents. Pour l'archiviste, il s'agit de répondre à une demande grandissante des publics dans une programmation diversifiée et de qualité, aux formes plurielles : aujourd'hui, plus de 60% des visiteurs des Archives y viennent, non plus pour consulter les documents originaux, mais pour participer aux manifestations culturelles et pédagogiques.

Les différentes actions proposées prennent en compte le territoire, les moyens humains et financiers du service, les différents publics ainsi que les possibilités offertes par les nouveaux outils numériques. Il est chaque fois important de se poser les questions suivantes :

- Valoriser, pour qui ?
- Valoriser, pour quoi ?
- Valoriser, comment ?

Pour répondre à cette triple interrogation, le module se décline en quatre volets :

- **Section 1 - Introduction générale sur les nouvelles attentes et les nouvelles technologies.**
- **Sections 2 à 4** - Le "socle" des actions fondamentales, validées par une longue pratique et qui ont fait leurs preuves dans les services d'archives en France et ailleurs : les services éducatifs, l'action pédagogique, l'exposition, la publication.
- **Sections 5 à 8** - "Les nouveaux territoires" de l'action éducative et culturelle, modes d'exploitation des archives de plus en plus utilisés afin de correspondre à l'évolution de la société, des outils, au nouveau regard porté sur le document : les lectures d'archives, l'ouverture aux arts et aux artistes, le ludique et les actions collaboratives et réseaux sociaux.
- **Section 9** - Conclusion sur le rôle que peuvent jouer les archives pour la cohésion sociale et la citoyenneté.

Le but du module est de :

- Donner des indications très précises d'organisation d'une manifestation ou d'une séquence de travail
- Présenter des exemples dans chacun des domaines
- Susciter l'envie de se lancer dans l'action
- Permettre à chacun de se nourrir des expériences des autres

L'apprenant doit être en mesure de :

- Participer avec les archives à la valorisation sociale et culturelle d'un territoire
- Engager et encadrer des actions pédagogiques et culturelles
- Développer de nouveaux publics, de proximité, éloignés ou empêchés.

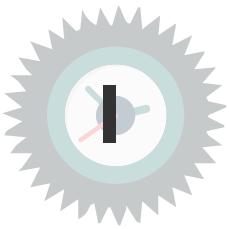
Positionnement :

Le module valorisation (module 12), introduit par le développement sur les publics commun aux modules 11 et 12, prend la suite du module 11 sur la communication des documents d'archives dont il constitue la prolongation naturelle permettant de créer un lien spécifique entre la notion de communication des documents et leur exploitation pédagogique et culturelle.

Conseils d'apprentissage :

Il est préférable, avant d'aborder ce module, d'avoir pris connaissance du cours sur les fondamentaux (modules 1 et 2), de l'introduction sur les publics ainsi que du module 11 sur la communication des documents avec une attention particulière aux règles de communicabilité. La consultation du module 14 sur les modes de partenariat sera très profitable. Les cours consacrés à la gestion ne sont pas indispensables pour ce module ouvert aux membres de structures associatives culturelles ou pédagogiques.

1. Nouvelles attentes, nouvelles technologies



Introduction



Au-delà de leur portée traditionnelle, qu'elle soit juridique (preuve des droits individuels ou collectifs) ou scientifique (matière de recherche en histoire et autres disciplines), les archives se sont imposées dans ces dernières décennies comme une **matière d'intérêt social et culturel**, permettant d'agir sur l'éducation, la formation et la culture à tous les âges de la vie, de porter témoignage et d'offrir au public un nouveau regard sur le monde et de nouveaux centres d'intérêt et de développement personnel.

Cette évolution n'est pas le fait du hasard. Elle est la résultante de changements profonds intervenus dans les sociétés qui composent notre monde. L'archiviste a le devoir de les prendre en compte et de répondre aux nouvelles attentes exprimées par ses contemporains.

Il doit aussi prendre conscience des causes qui ont été à l'origine de ces changements et qui peuvent se résumer en deux points :

- l'émergence de nouveaux droits revendiqués par les peuples : droit à l'information, droit à l'éducation,
- le développement de nouvelles technologies permettant la transformation et l'échange de données de manière démultipliée.

1.1. L'émergence de nouveaux droits

Sur ce plan, il est certain que **l'accès à l'éducation et plus particulièrement à la maîtrise de l'écrit est désormais un droit universellement affirmé**, même si sa mise en œuvre effective reste encore loin d'être achevée. La connaissance ne peut plus être réservée à une élite, elle a vocation à être largement partagée, rendue compréhensible, commentée et diffusée par tous les moyens mis à la disposition de ceux qui la détiennent.

Le droit à l'information est le corollaire de ce droit à l'éducation : une société mieux éduquée est apte à comprendre, à interpréter, à décider de l'avenir de tous et de chacun. Les citoyens ne sauraient admettre que les sources d'information leur permettant de fonder leur jugement ne leur soient pas accessibles et les archives font partie de celles-ci.

Enfin, plus récemment encore, **la mondialisation de la culture a donné aux civilisations, aux peuples, aux pays, le désir de s'ancrer dans leur identité**. Les archives témoins du passé de chaque groupe humain, de chaque lieu, de chaque personne, sont perçues comme des repères d'autant plus précieux que la disparition des mondes et des modes de vie anciens apparaissent rapides et irréversibles.

1. Nouvelles attentes, nouvelles technologies

Pour toutes ces raisons, **les archives se trouvent aujourd'hui au cœur des attentes sociales. Cette place essentielle, elles peuvent l'occuper plus aisément, grâce aux moyens nouveaux de la technologie.**

1.2. Le développement des nouvelles technologies

Le *document d'archives* présente des caractéristiques qui le rendent a priori peu compatible avec une utilisation très large :

- contrairement au livre, il est un document unique, conservé en un seul lieu ;
- contrairement à l'objet d'art, il n'a pas en général de valeur esthétique, même si les documents anciens peuvent dans certains cas accéder à ce rang culturel.

Les nouvelles technologies surmontent ces difficultés ; en effet les documents d'archives sont aujourd'hui reproductibles transmissibles, transformables, dès que la nature de leur contenu autorise leur diffusion

- par la reproduction directe de l'original, déjà possible autrefois par la photographie et le microfilm, facilitée aujourd'hui par la numérisation,
- par la diffusion accrue que permettent ces nouveaux supports, notamment Internet qui abolit les distances,
- par le croisement des données et l'efficacité des moteurs de recherche qui débusquent les informations de toute nature et de toute provenance.

Toutefois, l'archiviste ne peut se contenter d'utiliser ces technologies pour mettre l'information à la disposition des lecteurs. **Il se doit d'accompagner, de conseiller, de créer des conditions d'une approche diversifiée de tous les publics.**

Ainsi, répondra-t-il vraiment aux **trois enjeux de la valorisation** :

- **éduquer**,
- **témoigner**,
- **cultiver**.



2. Les enjeux

Introduction

Les enjeux consistent à :

- **éduquer**,
- **témoigner**,
- **cultiver**.

2.1. Éduquer



La valeur d'exemple, telle est sans doute la caractéristique la plus forte du document d'archives au regard de l'éducation. Il s'agit ainsi d'**offrir à l'élève une occasion d'approcher sans intermédiaire la trace authentique d'une action humaine** : une expérience dont il se souviendra longtemps.

Les moyens de réaliser cette expérience sont aujourd'hui diversifiés : ils demeurent toutefois de deux natures principales :

- le contact avec le document original,
- l'éducation à distance.

Le contact avec le document original

Il demeure le moyen privilégié de sensibilisation éducative. Qu'il soit issu d'un lointain passé ou qu'il soit d'élaboration récente, le document authentique possède une charge historique et informative sans égale. Comme lors de la visite d'un monument ou de la rencontre avec un témoin, il permet d'établir une relation directe entre l'élève et le sujet d'études, en introduisant la dimension du réel.

C'est pourquoi les services d'archives ont su développer, au fil des temps, diverses formes d'accueil des élèves, telles que :

- visite du service d'archives,
- ateliers d'histoire,
- travaux personnalisés sur document, etc.

Lorsque les moyens le permettent, le document peut même se déplacer vers l'élève au moyen de séances délocalisées, d'expositions temporaires ou itinérantes.

L'éducation à distance

Elle emploie tous les moyens modernes de diffusion.

Les publications en sont le produit le plus répandu, sous forme de livrets, fiches, dossiers faisant une large part à l'insertion de reproductions d'originaux, transcrits et commentés.

Mais la conception d'expositions, réelles ou virtuelles, de cédéroms, de sites Internet comportant des exercices interactifs, complète aujourd'hui largement les outils traditionnels.

Ainsi la **diversification des formes d'accès au document** permet-elle de toucher le **public le plus large**.

L'action éducative n'est d'ailleurs pas réservée au monde scolaire. À travers les élèves, elle atteint aussi les parents. Elle intéresse les groupes et les associations de tous âges qui, curieux d'apprendre, apprécient la cohérence et la simplicité d'une démarche pédagogique qui s'applique à tous.

2.2. Témoigner

La valeur de témoignage du document d'archives revêt aujourd'hui une importance particulière.

Au-delà de l'exploitation historique, qui prend en compte le contenu du document, son discours, le document devient trace, symbole, image ou objet.

Il est exploité dans les nombreuses expositions qui sont actuellement la forme la plus courante de valorisation des archives :



- Le document-témoignage prend une force particulière lorsque son exploitation s'inscrit dans le cadre d'une **commémoration**.
- Mais il peut aussi **servir à illustrer** tout autre propos, et se mêle de plus en plus, dans une conception mixte, aux autres traces que sont les monuments, les objets et les œuvres d'art.

La commémoration

Expression d'une volonté collective de mettre en avant le souvenir d'un personnage, d'un événement ou d'un lieu, la commémoration est une forme de mémoire imposée qui, portant sur des sujets souvent douloureux (guerres, catastrophes, décès), font très naturellement appel à la puissance évocatrice du document d'archives. Celui-ci joue alors plusieurs rôles :

- il est la preuve (l'événement a bien existé), la trace (quelque chose en est parvenu jusqu'à nous), le symbole (il convient de le conserver pour toujours) ;
- Le document rassure, il participe de la volonté commémorante de se projeter dans l'avenir, de sélectionner les thèmes en fonction des espoirs et des regrets qu'exprime la société, il participe du regard qu'elle porte sur elle-même.

C'est pourquoi il est important qu'un service d'archives s'implique lors de l'organisation de manifestations commémoratives qui sont au cœur des évolutions des sociétés d'aujourd'hui.

L'illustration

Beaucoup plus vaste est le champ de l'illustration qui permet de mettre en scène un pan d'une histoire passée à partir, ou avec des documents d'archives.

On sait aujourd'hui utiliser ceux-ci à bon escient, les présenter avec soin de façon attractive, les commenter ou transcrire pour qu'ils soient mieux compris, les mêler aux objets, aux images, aux témoignages sonores, pour constituer un ensemble qui instruise sans ennuyer :

- sous forme originale, le document d'archives se présente dans les salles d'exposition des services d'archives, mais aussi de plus en plus hors des murs : salle de loisirs, hall commercial, monument, établissements scolaires, accueillent désormais des documents d'archives exposés ;

- quant aux reproductions, elles figurent désormais sur tous les supports :
 - traditionnels comme le livre, l'album, le catalogue,
 - numérique, comme le cédérom ou le site Internet.

Le document d'archives est bien devenu, en l'espace de quelques décennies, un objet culturel.

2.3. Cultiver



Les archives, nous l'avons dit, sont passées, en quelques années, du rang d'objet de preuve ou d'étude au rang d'objet culturel à part entière.

Ce faisant, elles sont entrées dans le vaste champ des médias qui les utilisent et s'y intéressent : les archives sont exploitées lors de reportages (radio, télévisions).

Une hiérarchie se crée entre les documents, au regard de leur utilisation plus ou moins facile auprès du grand public. À ce titre les images (fixes ou animées) revêtent une importance particulière et sont sujets d'attraction. La force évocatrice de certains documents (correspondances, télégrammes, actes décisionnels) les met aussi particulièrement en avant dans une optique de vulgarisation collective.

Les archives sont enfin devenues matière d'épanouissement individuel : généalogie, histoire familiale, recherches personnelles sont désormais de véritables nouveaux modes de loisirs.

Aussi, **l'archiviste doit-il être attentif à être proche des individus, des groupes et des associations** qui se livrent à ces travaux, à favoriser leurs projets, à être à l'écoute de leurs demandes. Un rôle qui **doit souvent arbitrer avec les priorités que constituent les autres missions qui lui sont confiées**.



3. Présentation du cours

La valorisation des archives est aujourd'hui une nécessité professionnelle et répond à une forte attente sociale. Le cours aborde ces questions en deux grandes parties :

- les actions fondamentales qui ont montré leur efficacité et continuent d'être sollicitées soit par les institutions, soit par les enseignants et même par le « grand public » ;
- « les nouveaux territoires » explorés par des archivistes, qui touchent aux différentes formes artistiques ou qui utilisent les nouveaux outils de communication.

Les actions fondamentales

- **Section 1 - Introduction générale sur les nouvelles attentes et les nouvelles technologies**
- **Section 2 - Archives et pédagogies : les services éducatifs**

Après un examen du partenariat entre archivistes et pédagogues, ce chapitre examine les actions qu'il est possible de proposer sur place, au sein du service, celles qui peuvent se conduire à l'extérieur, au sein des établissements scolaires ou dans un archivobus, ou encore sur Internet. Les méthodes, les produits (expositions, enquêtes, dossiers ou fiches pédagogiques) et le déroulement des séances avec les élèves sont particulièrement détaillés.

- **Section 3 - Les expositions**

La forme la plus classique de valorisation des documents d'archives est ici entièrement revisitée, depuis la définition du projet, son contenu et ses moyens jusqu'aux approches techniques de présentation des documents et le bilan final. Les différentes étapes de la réalisation d'une exposition dans un service d'archives sont détaillées ; mais sont proposées également des formes itinérantes ainsi que des expositions virtuelles sur Internet. Enfin, la possibilité de faire vivre ces expositions par des manifestations sous les formes les plus variées possibles, peut permettre de toucher des publics très différents.

- **Section 4 - Les publications**

Les seules publications des services d'archives ont été longtemps les inventaires et répertoires. Aujourd'hui, la gamme s'est enrichie, diversifiée : publications éducatives, catalogues d'exposition, films, cédéroms, cartes postales, jeux... Les produits de l'édition sont nombreux, répondent à des règles précises, à des techniques de diffusion appropriées, et doivent respecter des droits complexes tels que le droit d'auteur ou le droit à l'image.

- **Section 5 - Les lectures d'archives**

L'organisation précise d'une lecture d'archives, demandant peu de moyens financiers, est décrite étape par étape. Elle est un moyen simple et efficace de rendre vivant le document d'archives, de favoriser les contacts sur le territoire : dire les archives est une démarche pour aller à la rencontre des publics, bousculer les stéréotypes et les images poussiéreuses ; ces lectures sont un des chemins d'accès à la connaissance.

- **Section 6 - L'ouverture aux arts**

Nombreux sont les artistes inspirés et touchés par l'archive ; ils peuvent devenir des médiateurs entre le document et le public, permettre de changer le regard sur le document, susciter l'émotion et amener un public différent. Toutes les formes artistiques peuvent toucher aux archives : plasticiens, musiciens, arts de la scène, cinéastes, auteurs de BD...

- **Section 7- Les méthodes ludiques : jouer avec les archives**

Si le jeu occupe depuis toujours une place prépondérante dans de nombreuses civilisations, le jeu vidéo connaît évidemment une croissance continue de par la présence d'ordinateurs dans la plupart des familles. Du délassement à la pédagogie, il existe bien aujourd'hui une culture vidéoludique et le thème historique est assez prisé par les utilisateurs comme ces jeux interactifs « dont vous êtes le héros ».

- **Section 8 - Les techniques contemporaines de communication : actions collaboratives et réseaux sociaux**

Si les services d'archives ont largement numérisé et diffusé les documents sur Internet, ils ont mis en place des travaux collaboratifs avec les utilisateurs, généalogistes, historiens ou tout citoyen, afin de faciliter l'accès aux documents et enrichir les fonds par des sources privées. Ces services sont aussi très présents sur les réseaux sociaux, présence qui permet une meilleure connaissance des publics, une proximité et un dialogue en ligne, qui favorise également la venue de l'internaute vers le site de ces services. Ces nouvelles pistes de valorisation pédagogique et culturelle des archives sur internet feront l'objet de développements spécifiques dans le module à venir sur les sites internet.

- **Section 9 - En conclusion : les archives au service de la cohésion sociale et de la citoyenneté**

Dans un souci d'égalité de l'accès aux archives des publics dits « empêchés », soit pour des raisons de santé, le handicap, de privation de liberté, la prison, ou bien des raisons économiques et sociales isolant les personnes dans des ensembles multiculturels, les services d'archives peuvent jouer un rôle social et citoyen.



4. Lancez-vous dans l'action !

Valoriser les archives, c'est agir concrètement pour faire changer leur statut.

De documents conservés et individuellement communiqués, voici qu'ils deviennent des documents mis en avant, choisis pour leur force documentaire et symbolique, sélectionnés et présentés pour être rendus attractifs.

Ce sont ces processus qu'ont voulu décrire ces chapitres abondamment illustrés **pour vous inciter à vous lancer dans l'action à votre tour.**

5. Évaluation des connaissances



Il vous est proposé ci-dessous deux exercices sous forme de questionnaires à choix multiples sur ce qu'attend la société de nos jours des archives au point de vue social, culturel, pédagogique et sur les défis que cette demande comportent pour les archivistes.

Exercice 1

Quelles sont les principales raisons pour lesquelles les archives se retrouvent aujourd'hui au centre des **attentes sociales** ?

- a. L'émergence de nouveaux droits
- b. Le fait que l'éducation est un droit universel
- c. Le développement des nouvelles technologies
- d. Le désir d'affirmer son identité nationale, né de la mondialisation
- e. L'augmentation des demandes d'information

Exercice 2

Quels sont les **défis** particuliers que pose la valorisation des archives aux archivistes ?

- a. Éduquer
- b. Renseigner
- c. Témoigner
- d. Rechercher
- e. Cultiver



Les galeries associées à ce module

(cf. 01_accueil31)
(cf. 02_Documents-objets-texte86)
(cf. 03_scenographie32)
(cf. 04_signalétique82)
(cf. 05_montage29)
(cf. 06_exposition28)
(cf. 07_section-3-122a)
(cf. 08_section-3-122b)
(cf. 09_section-2-3122a)
(cf. 10_section-2-3122b)
(cf. 11_section-3-4121a)
(cf. 12_section-3-4121b)
(cf. 13_section-3-4124)
(cf. 14_section-3-42)
(cf. 15_section-3-51)
(cf. 16_section-3-53)
(cf. 17_section-3-543)
(cf. 18_section-3-544)
(cf. 19_section-3-331)
(cf. 20_section-4-143)
(cf. 21_section-3-332)
(cf. 22_section-3-334)

Mentions légales



©AIAF - PIAF